



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE CHESTERVILLE

AVIS AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, JOANNE GIGUÈRE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Qu'une séance extraordinaire du Conseil municipal se tiendra **mardi, le 26 septembre 2023** à **19 h 00**, au Centre communautaire, situé au 480, rue de l'Accueil, Chesterville.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation – Signature servitude – Tuyau rang Hamel
4. Autorisation - Demande d'aide financière au « Programme Nouveaux Horizons pour les aînés » pour projet communautaire
5. Guide d'exigences pour événements spéciaux
6. Adoption du règlement numéro 117-1 N.S. abrogeant le règlement numéro 117 N.S. intitulé Règlement de paix, d'ordre et de bon gouvernement notamment pour régir les boues
7. Collecte spéciale des RDD 2023
8. Période de questions sur les sujets ci-haut mentionnés
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ À Chesterville, ce 21^e jour de septembre 2023.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Chesterville, résidante à Chesterville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci annexé en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, ce 21^e jour de septembre 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 21^e jour de septembre 2023.

Joanne Giguère,
Directrice générale et greffière-trésorière